

#### Marleen Wessel

# «Honneur ou Patrie?» Lucien Febvre et la question du sentiment national

In: Genèses, 25, 1996. pp. 128-142.

#### Abstract

Marleen Wessel: «Honour or Country?» Lucien Febvre and the question of patriotic feeling The article is an «intellectual archeology» of a course entitled «Honour and Country» given by Lucien Febvre at the Collège de France in 1945-1956. An analysis of Febvre's methodical approach as well as an intial study of his volontarist, «anti-authoritarian» conception of history, reveals his fundamentally anti-Vichyist and anti-Nazi attitude. The conflict between Febvre and Marc Bloch concerning the continuation of the Annales in 1941 is re-examined from this perspective.

#### Résumé

■ Marleen Wessel: «Honneur ou Patrie? » Lucien Febvre et la question du sentiment national L'article est une «archéologie intellectuelle» du cours «Honneur et Patrie» de Lucien Febvre, professé au Collège de France en 1945-1946. Une analyse de la démarche méthodique de Febvre, ainsi qu'une amorce d'étude de sa conception volontariste et «anti-autoritaire» de l'histoire, mettent à nu l'attitude fondamentalement anti-Vichyste et antinazi de l'historien. Dans cette perspective, est réexaminé le conflit de Febvre avec Marc Bloch à propos de la continuation des Annales en 1941.

#### Citer ce document / Cite this document :

Wessel Marleen. «Honneur ou Patrie?» Lucien Febvre et la question du sentiment national. In: Genèses, 25, 1996. pp. 128-142.

doi: 10.3406/genes.1996.1421

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1996\_num\_25\_1\_1421



## **>>**

- \* Je tiens à remercier Henri Febvre et Lucile Richard de m'avoir donné accès aux archives de leur père. Soient aussi remerciés pour leurs remarques constructives sur une première version de cet article: Maarten Brands, François Hartog, Arthur Mitzman et Jacqueline Pluet.
- 1. Compte rendu de Edmond Vermeil, Doctrinaires de la Révolution allemande.

«Honneur

ou Patrie?»

Lucien Febvre

et la question

du sentiment

national\*

Marleen Wessel

- 2. Fernand Braudel, *L'Identité de la France*, 3 vol., Paris, Artaud-Flammarion, 1986.
- 3. Dominique Schnapper, La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991, p. 36. Voir du même auteur: La communauté des citoyens. L'idée moderne de nation, Paris, Gallimard, 1994.
- 4. «Un entretien avec Jean Daniel», Le Monde, 21-22 mai 1995, p. 14.

«Rien n'a changé!... C'est toujours les mêmes trucs... On disait déjà: patrie, honneur national... Mais, dessous, quoi? » Roger Martin du Gard, L'été 1914, 1, 1936

« Des mots, des phrases communes aux uns et aux autres [...] peuvent [...], chez ceux-ci et chez ceux-là, aboutir à un système moral tout différent ». Lucien Febvre, Annales d'histoire sociale, 1939<sup>1</sup>

uand une société s'interroge sur son passé, c'est qu'elle cherche à s'orienter dans le présent. Le débat sur Vichy en France, rouvert au début des années 1970, s'inscrit dans un ensemble de questionnements autour de la nation et de l'État modernes. Le regard scrutateur des historiens, soucieux de reconstruire la mémoire nationale, reflète l'inquiétude générale suscitée par des nouvelles fractures qui menacent la texture même de la nation française et conduisent à réexaminer «l'identité de la France»<sup>2</sup>, à inspecter les liens sociaux et civiques fragilisés et à essayer de (dé)limiter le rôle de l'État dans la refonte d'un sentiment de responsabilité collective.

La discussion autour des fissures sociociviques se greffe souvent sur une conceptualisation binaire empruntée à l'imaginaire de la Révolution de 1789. Ainsi Dominique Schnapper, sociologue intéressée aux questions d'intégration, oppose l'idée de Volk allemand à celle de nation française, définissant la première comme «une conception organiciste», fondée sur les liens du sang, et la deuxième comme une conception «rationaliste et volontariste [...] héritée des Lumières» et basée sur le droit du sol<sup>3</sup>. Jean Daniel, directeur du Nouvel Observateur, évoque, de son côté, les «deux France» que ses maîtres lui ont transmises, celle des «héritiers de l'Ancien Régime» et celle de la Révolution à laquelle il a «toujours eu conscience d'appartenir»<sup>4</sup>.

Dans le contexte de telles interrogations identitaires, les réflexions de Lucien Febvre sur la France de Vichy, retrouvées il y a quelques années et récemment publiées, rendent un son actuel. Ici aussi, dans ce cours «Honneur et Patrie» donné au Collège de France en 1945-1946<sup>5</sup>, la conceptualisation s'appuie sur l'événement-zéro de 1789<sup>6</sup>. La question centrale de Febvre est de savoir pourquoi le sentiment national en France s'est exprimé de deux façons radicalement opposées pendant la guerre et l'occupation. Le cofondateur des Annales, seul à continuer la revue après l'exécution de Marc Bloch en 1944, s'efforce de comprendre pourquoi les Français, les uns obéissant aux ordres de Pétain, d'autres combattant aux côtés de de Gaulle, ont pu avoir des conceptions si différentes de leur devoir vis-à-vis de la Patrie.

Dans ce but, Lucien Febvre choisit d'étudier l'emblème par excellence de ce devoir patriotique, la formule «Honneur et Patrie» des drapeaux et des bâtiments de guerre. Il en analyse les termes séparément et conclut que l'«honneur» est une survivance de la sombre époque féodale (détestée, et associée à Vichy), tandis que la «patrie», incarnation du «vrai» sentiment national, naît des Lumières et de la Révolution. L'opposition, pour Febvre comme pour Schnapper, se joue entre un lien personnel, dicté par les lois du sang, et un lien universel, noué par le droit du sol.

Tels sont, schématiquement, le sujet et la démarche explicative du cours « Honneur et Patrie » de Lucien Febvre. Avant de l'analyser en détail, je rappellerai d'abord l'événement qui, au dire de Febvre lui-même, a fait aboutir ce «vieux projet », médité depuis longtemps. Suivront quelques remarques sur les méthodes employées par Febvre qui, par un retour du miroir, expliciteront l'angle interprétatif de cet article. Sera tracée ensuite, dans le corpus de « Honneur et Patrie », l'identification de Febvre avec Jules Michelet et la République

contre Maurice Barrès et Vichy. Autre question d'identité: les emprunts, importants dans ce cours, à La Société féodale contribueront à éclairer un aspect des relations entre Lucien Febvre et Marc Bloch, aujourd'hui enjeu d'une vive polémique<sup>7</sup>. On verra notamment que, s'ils ont eu en 1941 un conflit sur la continuation des Annales, la faille ne se trouve pas là où l'on a cru la percevoir.

L'intérêt de Febvre pour la question du sentiment national français n'est cependant pas né avec l'occupation allemande. En conclusion de cet article, je remonterai au début de ce siècle afin de relever l'impact de l'Affaire Dreyfus, cet autre événement-zéro, dans la formation de sa pensée politique<sup>8</sup>.

#### «Les deux France»

«C'était un soir, le 14 novembre 1942, je crois, un samedi». Henriette Psichari, petite-fille de Renan et secrétaire à l'*Encyclopédie française*, écoute distraitement la radio de Vichy. Tout d'un coup, elle capte la nouvelle de la disparition de huit sous-marins français dans la Méditerranée, dont l'*Argonaute*. Un de ses fils était à bord. Presque trois mois plus tard, le premier février 1943, elle apprend enfin des bureaux de la Marine ce qui s'est passé: «L'*Argonaute* avait été attaqué en haute mer et envoyé par le fond le 8 novembre à quatre heures du matin avec les quarante-trois hommes de son équipage.9»

Dans cette nuit du 7 à 8 novembre 1942, les Américains débarquent en Afrique du Nord. L'opération «Torch», qui marquera l'un des tournants décisifs de la guerre, a commencé. C'est contre ces «navires chargés d'espérance», selon les mots de Lucien Febvre<sup>10</sup>, que les sous-marins ont été dirigés par Vichy. En juin 1943, Henriette Psichari reçoit une lettre d'un commandant, le seul qui ait survécu à la bataille d'Oran. Il lui raconte comment l'ordre fut donné, venant de Pétain



- 5. Lucien Febvre, « Honneur et Patrie » (texte établi par Thérèse Charmasson et Brigitte Mazon; préface de Charles Morazé), Paris, Perrin, 1996. Ce cours de 1945-1946 porte principalement sur la notion d'« honneur » et, l'année suivante, Febvre continue son enquête sur la notion de « patrie ». Les notes de ce deuxième cours n'ont pas été retrouvées. Pour une description des deux cours, voir l'Annuaire du Collège de France, 1946 et 1947 (années scolaires 1945 et 1946), Paris, Imprimerie Nationale, pp. 150-151 et 167-168, repris dans L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., pp. 225-226.
- 6. Voir François Furet, *Penser la Révolution française*, p. 109: «La Révolution française [...] est une origine, et un fantasme d'origine». Cité par Paul Ricoeur, *Temps et récit*, vol. 3, Paris, Seuil, 1985, p. 383.
- 7. Voir: Peter Schöttler, «Marc Bloch et Lucien Febvre face à l'Allemagne nazie », Genèses, n°21, décembre 1995, pp. 75-95; Marleen Wessel, «Geschiedenis en sociale verantwoordelijkheid. De controverse rond Lucien Febvre, Theoretische Geschiedenis, vol. 22, n°3, 1995, pp. 241-253.
- 8. Pour un survol des recherches actuelles sur le sentiment national en France, voir: David Bell, «Recent Works on Early Modern French National Identity», *Journal of Modern History*, vol. 68, n°1, March 1996, pp. 84-113.
- 9. Henriette Psichari, Des jours et des hommes (1890-1961), Paris, Grasset, 1962, pp. 199-200.
- 10. Voir L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 182.
- 11. H. Psichari, *Des jours*, op. cit., p. 206. Sur l'épisode, voir Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, pp. 431-440.
- 12. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 47.
- 13. Etienne de la Boétie, Le discours de la servitude volontaire [1574], Petite bibliothèque Payot, 1993.
- 14. Daniel Lindenberg s'empare de ce passage pour «prouver » l'attitude pétainiste de Febvre. Comme il transcrit aussi mal qu'il raisonne, Lindenberg met «souvenir » au lieu de «souverain ». Voir *Les années souterraines, 1937-1947*, Paris, La Découverte, 1990, p. 107.
- 15. Collection Henri Febvre. Febvre écrivait souvent ses notes au dos de n'importe quel bout de papier: manuscrits découpés, épreuves, invitations, etc. Ces fiches contiennent ainsi de précieux éléments de datation.
- 16. Febvre avait donné, en avril 1940, une série de cinq leçons sur l'Europe à Genève sous le titre: «Le mythe du bon Européen». Il pensait à reprendre ce sujet au Collège de France à la rentrée mais la guerre et l'occupation allemande lui ont imposé le silence. Voir: Marleen Wessel, «Lucien Febvre et l'Europe. Aux frontières de l'histoire», Yearbook of European Studies vol. 4, 1991, pp. 203-216, repris dans: Comparativ. Leipziger Beiträge zur Universalgeschichte und vergleichenden Gesellschaftsforschung, vol. 3, n°4, 1993, pp. 28-39.

en personne, de «résister» aux Américains, d'«attaquer l'ennemi». Il lui dit aussi que l'Amirauté savait qu'il n'y avait pas de chance de tenir le coup<sup>11</sup>.

En juillet 1945, Henriette Psichari relate son désespoir pendant le procès de Pétain où elle dénonce l'indifférence des chefs «devant tant de jeunes hommes envoyés au fond de l'eau pour obéir aux Allemands». Quelques mois plus tard, en décembre 1945 au Collège de France, Lucien Febvre évoque ces «ordres criminels», donnés par de «sinistres vieillards» à l'abri, à «nos fils et nos frères» qui obéirent «sans hésiter», et «se suicidaient ainsi, héroïquement, misérablement»<sup>12</sup>.

C'est le drame familial des Psichari, dont un autre fils est «officier de coloniale et parti dès le début avec les troupes de Leclerc», qui décide Febvre à concrétiser son projet sur le sentiment national. Il veut comprendre le «conflit abominablement tragique» de ces deux attitudes qui ont déchiré la France dans les années 1940-1944. Les chefs ne l'intéressent pas, avec leurs «calculs» et leurs «faiblesses». Tel un Étienne de la Boétie<sup>13</sup>, c'est l'obéissance de leurs «fidèles» qu'il s'efforce d'expliquer.

Une première esquisse de l'étude projetée est tracée dès le 3 février 1943, donc deux jours après qu'Henriette Psichari obtint la confirmation officielle de la mort de son fils. Febvre l'annonce dans une lettre à Fernand Braudel dans les termes suivants: «Beaucoup d'idées [...], un livre d'explication du temps présent, le grand conflit historique en France du patriotisme terrien, tardif et populaire, et de la vieille notion de l'honneur militaire, ou autre, et la fidélité au souverain; toutes choses venues du fond des âges<sup>14</sup>.»

Un épais paquet de notes de lecture, conservé dans les papiers de Lucien Febvre, permet de constater qu'il s'est mis au travail sans délai<sup>15</sup>. En décembre 1944, au début de son premier cours après la libération de Paris,

il en parle brièvement au Collège de France. Le sujet de cette année est l'Europe, sujet lourd de significations politiques après l'expérience de l'Europe hitlérienne<sup>16</sup>. Pour montrer que les problèmes actuels, ces «événements qui nous ont déchirés profondément», sont éclairés par leur genèse, Febvre dessine les contours du thème «honneur et patrie» qu'il élaborera l'année suivante.

«Ici l'officier de l'armée de terre, et là l'officier de marine», dit-il des deux fils de Henriette Psichari dont il cite le destin comme symptôme. «N'y a-t-il pas [...] au fond de ce conflit de conduites et de résolutions, l'opposition [...] de deux conceptions différentes d'un même devoir?» Cette opposition entre deux formes du sentiment national, Febvre la voit, dès sa première leçon sur l'Europe, entre la patrie, notion «charnelle», «terrienne» et collective d'une part, et l'honneur, notion «désincarnée», «déracinée» et individuelle de l'autre. Opposition aussi entre une notion chaude, affective, et une notion froide, de pure discipline. La patrie est celle de Michelet: un objet d'amour. L'honneur au contraire, exigeant l'obéissance à un chef, traduit un rapport vertical qui peut se passer de toute sympathie. Il est clair que Febvre se range du côté de la patrie. La notion d'honneur, qu'il considère comme l'idée de base du régime de Vichy, il la dote de l'épithète barrésienne de «déraciné».

Le paradoxe est à retenir. Retournant ainsi contre Barrès le stigmate de l'exclusion nationale, Febvre se forge, on le verra, une arme conceptuelle contre l'idéologie de Vichy.

### Méthode et identité

Nous voyons quel genre de questions Lucien Febvre se propose d'aborder dans «Honneur et Patrie». Ce cours d'«explication du temps présent» ne contient pas un dépistage de la myriade des attitudes possibles, ou réelles, des Français confrontés au fait de l'occupation allemande. La résistance ou la collaboration ne sont pas mentionnées, ni les atrocités de la guerre, ni la persécution des juifs. Aussi le gouvernement de Vichy est-il à peine nommé explicitement<sup>17</sup>.

Le cours est un essai de sémantique historique<sup>18</sup>. Des citations de la Chanson de Roland, de Froissart, de Rabelais surtout, puis de Montaigne, de Corneille, de Bossuet et de Montesquieu lui permettent d'esquisser la montée d'un sentiment de l'honneur progressivement intériorisé, devenant une des «sources»<sup>19</sup> du sentiment national français. Mais ces textes dévoilent également, si nous changeons de lunettes, un coin de l'identité morale de Lucien Febvre lui-même. Ainsi on s'aperçoit que, d'une leçon à l'autre, la notion d'honneur n'est pas uniquement identifiée aux liens d'obéissance féodaux. L'analyse est plus nuancée. Entrée dans le code de l'honneur actuel, cette notion revêt un sens positif pour Febvre. C'est un refus du laid, une sensibilité au pur. C'est aussi une force d'action, une «voix intérieure» qui ne souffre pas de délai, qui pousse à réagir instantanément.

Aussi Febvre développe-t-il l'opposition schématique entre «patrie» et «honneur» de son ébauche de 1944. A côté de «patrie», référence aux sentiments d'amour<sup>20</sup>, apparaît «nation» où Febvre loge, dans le droit fil de Michelet et de Renan, un aspect collectif très précis: « la prise de conscience par des groupes assemblés dans un même cadre». L'« État » par contre, introduit comme le troisième membre de ce groupe sémantique aux antipodes de l'«honneur», semble avoir hérité quelque chose de l'automatisme autoritaire et «aveugle» que Febvre prête à ce dernier concept. L'État, c'est l'armature, une « mécanique indifférente [...] à toute exigence morale »21.

Ces nuances et précisions ne modifient pourtant pas la structure de base de l'exposé,



- 17. Febvre ne mentionne Vichy qu'une seule fois, dans sa leçon inaugurale de décembre 1944: « Europe ».
- 18. Comme Febvre avait l'habitude d'en écrire. Voir par exemple: «Civilisation, le mot, l'idée», Première semaine internationale de synthèse, Paris, 1930, pp. 1-55; repris dans: Pour une histoire à part entière, Paris, SEVPEN, 1962, pp. 481-528.
- 19. Febvre dit dans sa première leçon qu'il aurait pu nommer son cours «Les deux sources du sentiment national » s'il n'existait pas déjà *Les Deux Sources de la morale* de Bergson.
- 20. Voir les métaphores familiales dans la deuxième leçon: L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 55.
- 21. «Status=Bellum; Historia=Pax», écrit Febvre sur la feuille de couverture d'un de ces dossiers de travail.
- 22. Le terme est emprunté à Reinhart Koselleck. Voir son essai: «Zur historisch-politischen Semantik asymmetrischer Gegenbegriffe», in: Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten. Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1979, pp. 211-259 (trad. fr. Le Futur Passé. Contribution à la sémantique des temps historiques, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990).
- 23. La méthode est empruntée à Charles Mauron, Des métaphores obsédantes au mythe personnel, Paris, 1962.
- 24. Inédit, Collection Henri Febvre. Febvre parle de la Réforme les vendredis, tandis que les samedi matins sont consacrés à son enquête sur le sentiment national.
- 25. Partant d'une remarque de Paul Ricoeur, en la modifiant légèrement, on pourrait dire que l'obsession du schisme chez Febvre résulte d'une «perte d'ancrage dans son expérience acquise» devant un «futur sans précédent». Voir P. Ricoeur, *Temps et Récit*, *op. cit.*, pp. 388-389.
- <sup>26</sup>. Michel de Certeau, L'Écriture de l'histoire, Paris, Gallimard, 1975, p. 77. Ceci en dépit de la métaphore vestimentaire utilisée par Febvre qui se veut « nu » devant l'histoire, dédaignant la mode du jour (« Honneur et Patrie », op. cit., pp. 184-186).
- 27. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 50.
- 28. Marc Bloch, Apologie pour l'histoire ou métier d'historien, édition critique établie par Etienne Bloch, Paris, Armand Colin, p. 159. Fin 1945, Febvre vient de lire le manuscrit inachevé du Métier d'historien qu'il publiera en 1949 chez Armand Colin.
- 29. De ce projet de livre sont retrouvées jusqu'ici deux ébauches d'un « Avant-Propos », la première datant de 1947, la deuxième de l'été 1956 au plus tard. Voir L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., pp. 181-189 et 27-36. Au dire de Fernand Braudel, le manuscrit complet du livre a « disparu » après la mort de Febvre en septembre 1956. Suzanne Febvre, veuve de l'historien, ne semble pas avoir cru à l'existence d'un manuscrit achevé.

qui est l'opposition binaire entre deux concepts antonymes. Lucien Febvre réduit le sentiment national, pour mieux l'analyser, à deux cas typiques symbolisés par deux concepts contraires. Il oppose l'adhérent de Vichy au combattant gaulliste en les associant respectivement à «Honneur» et à «Patrie». Pour décoder le message du cours il faut voir d'abord que cette opposition ne se joue pas entre deux concepts de valeur égale. Le couple «Honneur et Patrie» une fois séparé, les deux termes, mis face à face, se trouvent en position antagoniste, ou «asymétrique»<sup>22</sup>, et deviennent ainsi des transpositions politiquement colorées du Même et de l'Autre. Traçant les lignes entre ce que l'auteur soutient et ce qu'il rejette, les termes délimitent un choix socio-civique. On explorera plus loin comment Febvre donne corps à ce choix. Pour l'instant, il suffit de relever cette dimension politique d'une méthode d'explication que Febvre lui-même semble considérer comme un moyen de dominer les faits, sans passion, et de les peser de façon équitable.

Le niveau référentiel de « Honneur et Patrie » est donc surtout symbolique et subjectif; nous sommes plus informés sur l'identité politique et morale de Lucien Febvre que sur le sujet du cours. Mais il y a plus. La multiplication dans le texte des termes désignant « déchirure » nous met sur la piste d'un état psychologique de l'auteur qui transcende les positions prises. Febvre semble proprement obsédé après la guerre par les phénomènes de rupture.

La profondeur de cette obsession transparaît quand on «superpose»<sup>23</sup> quelques textes écrits juste après 1944. Son cours principal de 1945-1946 sur la Réforme<sup>24</sup>, où il contraste les «deux conceptions du monde» d'Erasme et de Luther, l'une universelle et porteuse de civilisation, l'autre particulariste et violente, se lit alors comme l'expression d'une même inquiétude face aux « déchirures » qu'on

détecte dans «Honneur et Patrie». Dans les deux textes, l'horreur du «schisme» guide l'interprétation à tel point qu'elle en constitue, au delà du référent historique, le sujet et le message véritables.

Cette horreur obsessionnelle de Febvre traduit sans doute son angoisse devant un futur personnel rétréci (il a 67 ans en 1945), doublée d'une angoisse face au futur collectif devenu opaque, imprévisible<sup>25</sup>. Le monde qu'il retrouve à l'issue des années noires, défiguré à coup de destructions et d'exterminations massives, était à peine reconnaissable.

Tandis que cette angoisse généralisée de Febvre, structurant et colorant son discours, se concentre sur la déchirure de la civilisation humaniste dans son cours «La Réforme», dans «Honneur et Patrie» elle se focalise sur les guerres fratricides entre Français. Les deux sujets sont d'une actualité brûlante; l'éloignement dans le temps du thème de «La Réforme» ne doit pas nous tromper. Michel de Certeau l'a bien vu: Febvre n'échappe pas, pas plus qu'un autre historien, au «froc» qui «lui est imposé [...] par la place qu'il occupe dans les conflits de son présent »<sup>26</sup>.

Certeau nous amène à une dernière réflexion sur «l'écriture de l'histoire» dans «Honneur et Patrie». Pour sentir l'impossibilité de rester neutre à l'égard du grave problème de Vichy, pour mesurer, en d'autres termes, la tension entre «juger» et «comprendre» dans ce cours de Febvre, il est intéressant de comparer trois versions successives d'une même phrase dans les manuscrits.

Dans sa leçon d'ouverture en décembre 1945, Lucien Febvre se propose d'examiner son sujet «avec sa raison, avec aussi, un cœur fraternel»<sup>27</sup>. Dès le début du cours – et ceci n'en forme pas son moindre intérêt – on reconnaît la voix de Marc Bloch qui dit de l'histoire en 1942 qu'elle est «une longue rencontre des hommes» dont il souhaite qu'elle soit «fraternelle»<sup>28</sup>. En 1947, Febvre, après avoir clos le

deuxième volet de son cours, regroupe ses notes pour en faire un livre<sup>29</sup>. «[A]vec un cœur fraternel» de décembre 1945 devient «animer par la tendresse» dans l'ébauche d'un *Avant-Propos*. Comme équivalent Febvre ajoute: «[fraternité]»<sup>30</sup>.

Au seuil de cet Avant-Propos de 1947, Febvre déclare qu'il entend écrire un «livre d'historien», dont il espère que ce sera un «livre d'histoire »31. Par cette distinction il indique que l'historien est un homme qui juge, moralement, dès lors qu'il n'écrit pas de l'histoire. Nuance importante, qui traduit une fois de plus son intention, aussi ferme qu'impossible à réaliser, de rester « au dessus» des conflits. Quand Febvre reprend son projet de publication en 1956, après l'expérience de la «guerre franco-française» qu'étudiera Henri Rousso<sup>32</sup>, il ajoute qu'il s'agirait de «pure» histoire<sup>33</sup> dans ce livre «qui fut parlé au Collège de France, publiquement, dès 1945, et que l'auteur a gardé dans l'ombre pendant dix ans, volontairement, et par un sentiment qui se passe d'exégèse »34. Ce dernier passage, révélateur, a été écrit entre les lignes de celui de 1947, qui est maintenant rayé. C'est le passage, précisément, où il parle d'«animer par la tendresse».

Il ressort de ces variantes que Febvre a eu le plus grand mal à trouver la formule équilibrée qui départagerait sa tâche de «comprendre », tâche de «pure histoire » (terme qu'il préférait à celui, «barbare», d'«objectivité»), des deux tendances politiques prédominantes de la période: «épurer» et «réconcilier». L'historien n'a pas le droit d'oublier, dit-il en 1945 dans sa première leçon. Il n'a pas non plus le droit de juger, écrit-il en 1947 dans le premier «Avant-Propos». Reprenant l'image de l'archange figurant dans le Métier d'historien, Febvre dit: «ce livre est d'histoire et non d'inquisition. Laissons Saint-Michel [...] peser dans la balance [...] les âmes qui frémissent».

#### 

- 30. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 184.
- 31. Ibid., p. 181.
- 32. Henri Rousso, Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours, Paris, Seuil, 1987.
- 33. Le mot «pure » étant écrit en interligne, précisant sa pensée.
- 34. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., pp. 27 et 29.
- 35. En 1942-1943: Michelet et la Renaissance, édité par Paule Braudel en 1992 chez Flammarion, et l'année suivante: «Michelet et l'Histoire de France», Inédit, Collection Henri Febvre.
- 36. Pour comprendre la signification métaphorique de Michelet pendant la guerre, voir aussi J. Guéhenno, *Journal*, op. cit., p. 114.
- 37. Lucien Febvre, « Quand doit commencer l'Histoire de France? Michelet et les Gaulois », leçon 18 du cours sur Michelet et l'Histoire de France, 1943-1944, Collection Henri Febvre. Pour ce conflit en même temps idéologique et historiographique, voir Krzysztof Pomian, « Francs et Gaulois », dans: Pierre Nora (éd.), Les Lieux de mémoire, III. Les France, Paris, Gallimard, 1992, pp. 40-105.
- 38. Le texte de ces leçons est perdu. Voir le résumé repris dans L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 226.
- 39. Lucien Febvre s'est rendu compte dès 1944 que la persistance de ces fissures rendait impossible toute discussion dans le calme de la question. C'est ce qui explique pourquoi « Honneur et Patrie » disparut pour dix ans dans « l'ombre » d'un tiroir.
- 40. Jules Michelet, «Préface de 1869», Paris, Armand Colin, 1962, pp. 167-168.
- 41. C'est le principe même de La Terre et l'évolution humaine que Febvre écrivait pour la série «L'évolution de l'humanité» de Henri Berr. Le livre était presque fini en 1914 et le texte gardait les traces des débats de l'avant-guerre à sa parution, en 1922.
- 42. Jules Michelet, *Le Peuple*, Paris, Flammarion, 1974, pp. 84-85.
- 43. L'idée est exprimée par Barrès notamment dans Scènes et doctrines du nationalisme (1902). Voir: C. Stewart Doty, From Cultural Rebellion to Counterrevolution: The Politics of Maurice Barrès, Athens, Ohio, Ohio University Press, 1976; et Micheline Tison-Braun, La crise de l'humanisme. Le conflit de l'individu et de la société dans la littérature française moderne, vol. 1, 1890-1914, Paris, Librairie Nizet, 1958, pp. 134-197.
- 44. « Discours de M. Febvre », Dijon, L. Marchal, 1912, pp. 5-16. Repris dans le *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Dijon*, vol. 22, tome 11, n°8, 1912, pp. 249-259: «L'histoire provinciale ».

#### **Déchirures: Michelet versus Barrès**

Le cours «Honneur et Patrie» n'est évidemment pas un discours d'inquisiteur, mais en le prononçant Lucien Febvre porte bel et bien la «robe» d'un historien conscient de ses choix politiques et de ses responsabilités sociales. Regardons d'un peu plus près la texture de cet habit.

On a vu que Febvre s'appuie sur Jules Michelet dès décembre 1944, c'est-à-dire dès sa première ébauche en public du thème de «Honneur et Patrie». Cette référence n'est pas un geste neutre car Michelet, à qui Febvre vient de consacrer deux années de cours pendant l'occupation allemande<sup>35</sup>, signifie pour lui deux choses vitales: l'unité culturelle et sociale de la France d'une part, une méthode historique en même temps anti-déterministe et concrète de l'autre<sup>36</sup>. Febvre commente, notamment au début de 1944, le combat de Michelet contre la théorie des «deux races» d'Augustin Thierry, selon laquelle la France serait divisée à tout jamais entre les descendants des vaincus, les Gaulois, et ceux des vainqueurs, les Germains. Tout en soulignant le caractère homogène de la France, Febvre rejette l'idée que le pays ait attendu une quelconque «étincelle germanique» pour devenir une vraie civilisation<sup>37</sup>. Il y revient en 1946 dans la deuxième moitié du cours «Honneur et Patrie». Reprenant le problème sous un angle différent, il voit maintenant dans ce conflit la transposition historiographique du fossé moral qui s'est ouvert pendant la Révolution entre les «émigrés», attachés au roi par l'honneur, et les «patriotes» qui défendent leur patrie<sup>38</sup>. C'est toujours le même souci mais accentué de façon contraire. Pendant la guerre et face à l'Allemagne, Lucien Febvre voulait se convaincre – et convaincre ses auditeurs – que ce fossé-là était comblé; il cherchait à relever l'unité des Français telle qu'elle a été conçue par Michelet. En 1946, les Allemands partis, c'est la France déchirée qui le préoccupe<sup>39</sup>.

La référence à Michelet permet aussi de cerner de plus près le sens du mot «déraciné» dans le texte de Febvre, mot dont on a vu déjà qu'il désigne l'État de Pétain et non pas la République. Quand Michelet, dans sa Préface de 1869, s'en prend au concept de race immuable, il introduit la notion de «terre», la même précisément qui s'est chargée depuis Barrès de significations inverses. Michelet évoque cette «bonne forte base» qui fait l'homme, et réciproquement, pour réfuter l'argument qu'une «race» puisse se maintenir à l'état pur des siècles durant<sup>40</sup>. Le principe de cette action réciproque entre les facteurs géographiques et la volonté humaine, est à retenir<sup>41</sup>. C'est en cela que les notions de «terre» et même de «morts» chez Michelet diffèrent de l'emploi qu'en fait Barrès. Pour Michelet, la liberté des hommes est acquise par la propriété, l'achat d'un coin de terre. Cette terre «humaine» est aimée «comme une personne» car «les générations ont mis là la sueur des vivants, les os des morts, leur épargne, leur nourriture »42. Pour Barrès, la liberté des hommes consiste dans l'acceptation de leur «déterminisme», de leurs traditions et de leurs racines régionales<sup>43</sup>.

La nuance n'est pas de pure forme: il s'agit d'une opposition fondamentale entre volonté et fatalité comme forces effectives dans l'histoire. Lucien Febvre s'en est rendu compte dès les débuts de sa carrière. Dans sa leçon inaugurale prononcée à Dijon en 1912<sup>44</sup>, Febvre part en guerre contre le régionalisme réactionnaire de Maurice Barrès. Il ne le mentionne pas, mais il y a peu de doute que c'est bien lui qu'il vise quand il oppose l'«héroïsme d'action [et] de création » qui est l'histoire de Michelet à «la Terre et les Morts» d'une histoire enchaînée par le passé<sup>45</sup>. Febvre tient en horreur ce «culte despotique, hallucinant de la mort» qui risque d'emprisonner les vivants dans les cadres de la tradition en leur ôtant toute liberté de mouvement. Ce qui l'intéresse, «ce n'est pas "la terre", cette matière froide et neutre: c'est le jeu infiniment [...] complexe des forces de la nature [...] et ce ne sont pas les Morts, cadavres lourds et froids sous leurs dalles pesantes: c'est l'épopée réconfortante du labeur humain [...]»<sup>46</sup>.

C'est toujours l'ombre de Barrès que Lucien Febvre poursuit au début de 1946, bien que ce soit dans un contexte différent. Dans la cinquième leçon de « Honneur et Patrie », quand il retrace les étapes historiques des liens humains, il fait allusion à l'«un de nos écrivains» qui aurait promu «de nouveau» la terre «au rang de divinité, elle et les morts qui dorment dans son sein »47. Que Febvre pense ici à Barrès lui-même ou à l'un de ses avatars, peu importe. L'essentiel est qu'il s'efforce d'ôter toute connotation éternelle à «la voix de la terre», cette voix qui plaide par le canal de la propagande de Vichy pour un «retour» à la vie rustique<sup>48</sup>. Febvre veut montrer que «la voix du sang» est beaucoup plus ancienne. Même au XVI<sup>e</sup> siècle, à un moment où les sociétés ne sont pas «anciennement, fortement enracinées», elle parle plus haut que le sentiment d'un lien à la terre natale<sup>49</sup>.

Ici encore il faut faire l'archéologie du cours pour en percevoir la pleine signification. Car l'aspect voyageur ou nomade du xvie siècle a déjà été signalé par Febvre dans sa thèse. Il écrivait alors des bourgeois franccomtois: «[C]'étaient hommes d'action et d'initiative [...]. Il ne convient pas de se les représenter comme des sédentaires, gens d'horizon borné, de vie paisible et molle. [I]ls ont tous voyagé.» Et cela, disait-il, ne valait pas seulement pour les commerçants; il en était de même pour les gens de métier et les gens de loi<sup>50</sup>.

Dans le contexte de notre analyse de « Honneur et Patrie », ce cri de désespoir contre toute obéissance aveugle, il faut relever une connotation particulière de cet élément voyageur dans l'image qu'avait Febvre du xvi<sup>e</sup> siècle. Quand il évoquait, dans une



45. Tison-Braun montre le lien entre l'antirationalisme de Barrès et son déterminisme dans le Roman de l'énergie nationale: «Ce qu'il attaque, en fait, sous le nom de raison, c'est [...], l'esprit prométhéen qui refuse d'accepter les fatalités» (La crise de l'humanisme, op. cit., p. 162). Attitude qui est aux antipodes de celle de Michelet: «L'homme est son propre Prométhée» («préface de 1869», op. cit., p. 168).

46. Pour une brève discussion du thème traditionaliste «La Terre et les Morts», voir la contribution de Pierre Barral dans: Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, vol. 3, «Sensibilités», pp. 109-115.

47. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., pp. 87-88.

48. Voir: Dominique Rossignol, Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain, Paris, PUF, 1991, pp. 158-161.

49. L'opposition entre «la voix de la terre» et «la voix du sang» a dans ce cours une signification largement métaphorique. Dans l'historiographie de l'époque, la question de savoir ce qui fut premier, l'attachement à la terre ou les liens de corps, ne semblait pas être tranchée. Voir Marc Bloch (sous le pseudonyme de M. Fougères), «Aux origines de notre société rurale», Mélanges d'histoire sociale, II, 1942, p. 55.

50. Voir: Lucien Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté.* Étude d'histoire politique, sociale et religieuse, Paris, Flammarion, 1970 (1<sup>re</sup> éd. 1911), p. 202.

51. Voir: Lucien Febvre, «Les principaux aspects d'une civilisation. La première Renaissance française», in *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN, 1962, pp. 559 et 563.

52. Marc Bloch, La société féodale, Paris, Albin Michel, 2 vol., 1939-1940. Les comptes rendus de Lucien Febvre des deux volumes, parus dans les Annales (1940 et 1941), ont été publiés dans: Pour une histoire..., op. cit., pp. 413-427. Bloch a trouvé le premier compte rendu « un peu rêche, et, peut-être, pas toujours très compréhensif » (lettre du 8 mai 1942, Archives Nationales, Mi 318,1,325). Voir Massimo Mastrogregori, Il manoscritto interrotto di Marc Bloch. Apologia della storia o Mestiere di storico, Pisa/Roma, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 1995, pp. 45-47.

conférence prononcée à Mulhouse de 1924, l'«héroïque folie d'apprendre» des hommes du xvie siècle, il ajoutait que c'était leur «inquiétude perpétuelle», l'équivalent mental de leur nomadisme, qui les mettait en garde contre une «adoration servile» des auteurs anciens<sup>51</sup>. Transgression de toute frontière et contraire à l'«enracinement» barrèsien, le concept de «voyage» constitue ainsi dans l'œuvre de Lucien Febvre une métaphoreclef, traduisant sa valorisation positive d'une prise de distance (du milieu natal) et d'une réflexion critique.

# Dialogues et emprunts: la présence de Marc Bloch

Si les observations de Lucien Febvre concernant le caractère nomade ou voyageur du xvie siècle remontent aux années dix et vingt, dans le cours de 1945 son point d'appui est La Société féodale de Marc Bloch. Ce livre, qu'il avait traité de façon assez rude du vivant de son ami, il en fait maintenant le cœur de son enseignement<sup>52</sup>. Tout au long de trois leçons, il y puise des passages entiers pour esquisser l'évolution de la solidarité «d'hommes à hommes »53. Les deux points de départ de Febvre sont la «patrie des nomades» ou la bande, d'un côté, la «voix du sang», le groupe familial qui implique le lignage, de l'autre. Sur le dernier, cimenté par l'honneur, «se greffe» la «fidélité» qui soude les liens vassaliques en dehors de la famille proprement dite, et qui trouve son expression mystique dans l'amour courtois.

L'ébauche n'a rien de la froideur d'une analyse rationnelle. On entend un écho de ses amitiés de jeunesse dans la description de la «patrie des nomades», qui n'est «pas une patrie de terre, de champs, de bois», mais «une patrie d'hommes, de compagnons, de camarades». Le ton s'alourdit par contre quand Febvre évoque le visage nouveau de «la voix du sang», cet «honneur» d'origine familiale qui a dégénéré en racisme: «[N]ous avons vu reparaître ce sentiment en 1940 chez les Barbares [...], comme un feu qui couve sous une couche de cendre se réveille brusquement et enflamme le bois sec; [...] nous l'avons vu transformé en système par un affreux défi à ce que nous appelons: la civilisation<sup>54</sup>.»

Il n'y a pas non plus de «pure» histoire dans le sarcasme de Lucien Febvre au sujet «des hommes sans culture intellectuelle, sans culture morale» pour qui «toute réflexion» fait «mal à la tête» et qui obéissent, aveuglément. Il parle du Moyen Age. Mais, nouant un fil rouge entre passé et présent, il ajoute que: «[c]es sentiments se sont intégrés en partie dans la théorie de l'obéissance passive, dans la théorie affreuse du point de vue moral, qui se résume en trois mots, obéir sans murmurer [...], en partie dans notre code de l'honneur<sup>55</sup>.»

Nous avons vu que ce code de l'honneur représente une morale positive pour Febvre. Quant à sa colère contre ceux qui ne réfléchissent pas, qui se refusent toute critique indépendante, nous en chercherons plus loin les racines politiques. Pour l'instant c'est l'acidité même de ce passage qui nous aide à comprendre un paradoxe curieux. Car les emprunts substantiels à La Société féodale dans «Honneur et Patrie» n'empêchent pas un contraste marqué entre les évaluations de Lucien Febvre et de Marc Bloch à propos du régime féodal. Bloch écrit en conclusion de son livre, et on ne lit pas ces phrases sans penser à la mort de l'auteur peu d'années après:

« L'hommage vassalique était un vrai contrat, et bilatéral. [...] Dans cet accent mis sur l'idée d'une convention, capable de lier les pouvoirs, réside l'originalité de notre féodalité à nous. Par là [...] il a véritablement légué à nos civilisations quelque chose dont nous souhaitons vivre encore<sup>56</sup>. » Pour Febvre en revanche, la fidélité vassalique représente le

mal absolu: «c'est le dévouement aveugle, l'obéissance inconditionnelle au chef<sup>57</sup>.»

Dévouement aveugle d'une part, lien contractuel de l'autre. Ce sont ces vues contrastées de Bloch et de Febvre sur la féodalité qui nous donnent une clef pour rouvrir le débat autour de leur grave conflit sur le sort des *Annales* pendant l'occupation. Conflit que Febvre ressent alors – et on y aperçoit la structure explicative employée dans « Honneur et Patrie » – comme une « dissidence morale » face au devoir à accomplir<sup>58</sup>. En y regardant de près, l'appréciation opposée de Febvre et de Bloch des liens féodaux s'explique, partiellement au moins, par une différence de leurs démarches intellectuelles.

Marc Bloch parle comme un médiéviste. Ses observations sur la féodalité rejoignent celles d'un autre spécialiste, Fustel de Coulanges, qui n'y voyait «pas autre chose qu'un contrat», une sauvegarde «contre le despotisme »59. Mais Lucien Febvre, seizièmiste, ne se soucie pas des nuances de la «réalité» médiévale. Il la simplifie et la déforme pour mieux structurer son discours. Il y projette l'aspect autoritaire et arbitraire du gouvernement de Vichy avant de repousser le tout en bloc, soudé ensemble par son dégoût des cultes du chef. Le niveau référentiel du cours « Honneur et Patrie », texte à résonances symboliques et subjectives, ne réside pas toujours dans l'exactitude historique des concepts employés.

Mais il y a plus. Lucien Febvre a scrupuleusement lu et relu La Société féodale. D'abord pour en faire des comptes rendus dans les Annales de 1940 et de 1941. Puis pour en nourrir son cours de 1945 d'extraits importants. Le fait qu'il n'a pas retenu les remarques de Bloch sur la nature contractuelle de la féodalité européenne n'est pas fortuit. Ce «blanc» témoigne d'un aveuglement, voulu ou non, qui est dû sans doute à l'aversion de Febvre pour les deux aspects de ce



53. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., pp. 82-110. Le repérage suivant n'est pas exhaustif, mais donne une idée des emprunts de Febvre à La Société féodale. Leçon V: Sur le contraste apparent entre l'exaltation de la guerre et la foi chrétienne, SF 62 et suiv.; sur la solidarité, la voix du sang, le lien vassalique, SF 183-184; sur la «vendetta», SF 180; la prière de Guillaume d'Orange, SF 186. Leçon VI: sur le lien d'homme à homme (hommage), SF 331; les vers de Doon de Mayence, SF 326; Lois de Henri Premier, SF 327; sur le lignage, SF 316; sur l'amour courtois, SF 327; sur l'hommage de Théophile au diable, SF 328; sur la dépendance d'une terre à une autre, SF 331-333; sur des cas de conscience, SF 330. Leçon VII: sur la survie de la vassalité par un état d'esprit, ainsi que la citation du capitaine Deslandes, SF 616.

54. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p. 93. Les « Barbares »: encore que Febvre réserve ce terme de Barrès, désignant l'« Autre », le plus souvent aux Allemands, il n'est pas exclu que, vu la date évoquée, il vise ici le gouvernement de Vichy. Le 3 octobre 1940 fut promulgué le Statut des juifs.

55. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., pp. 101-102.

56. M. Bloch, *La Société féodale*, *op. cit.*, pp. 617 et 619. C'est au moment où ces liens légaux furent rompus, unilatéralement, que Bloch fit valoir son «droit de résistance» dont il évoque dans ses pages l'ancienneté.

57. L. Febvre, « Honneur et Patrie », op. cit., p 109.

58. Lettre de Lucien Febvre, 19 avril 1941, correspondance Marc Bloch-Lucien Febvre, Archives Nationales, Mi 318,3,887. Une publication de ces lettres est en cours chez Fayard, présentée et annotée par Bertrand Müller (vol. 1, 1994; vol. 2 et 3 attendus pour 1997).

59. Voir les pages lucides de Fustel sur la centralisation et l'avènement du pouvoir monarchique en France, publiées par François Hartog dans Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges, Paris, PUF, 1988, pp. 297 et suiv.

60. Même pas dans le sens de Philippe Burrin qui, tout en niant d'avoir dit que Febvre fut pétainiste ou antisémite, suggère dans *La France à l'heure allemande* (Paris, Seuil, 1995) qu'il aurait appuyé, de fait, la politique antisémite de Vichy par «l'aryanisation amicale» des *Annales* et qu'il consentirait fort bien à s'inscrire «sur un horizon dont les juifs auraient disparu».

61. Lucien Febvre, Annales d'histoire sociale, 1939, p. 428.

62. La question des Annales sous l'occupation sera reprise dans ma thèse: Lucien Febvre. Aux frontières de l'histoire, Université d'Amsterdam et EHESS. Signalons l'article très fin de Stéphane Pinault sur une problématique analogue: «Frédéric Joliot, les Allemands et l'Université, aux premiers mois de l'occupation», Vingtième siècle, n°50, avril-juin 1996, pp. 67-88.

qu'il appelle le «juridisme»: des réglementations contraignantes et une rigidité de pensée. Comme père intellectuel de l'*Encyclopédie* française, Febvre déteste la conceptualisation et la prose arides des professeurs de droit, dans le premier tome paru en 1935 sur l'État. A tel point qu'il y revient dans sa deuxième leçon de «Honneur et Patrie», s'insurgeant contre la manie des juristes de vouloir fixer «le fleuve du temps» et «définir», une fois pour toutes, ce qui constitue un État. Febvre prend soin de démarquer sa propre démarche de cette façon de figer le réel.

En ce qui concerne le «juridisme» au sens primaire, Febvre s'irrite, comme directeur de cette même Encyclopédie, contre Tissier, juriste attaché à l'entreprise et qui en avait rédigé le contrat de base. De façon comparable mais avec des conséquences beaucoup plus graves – et ici nous entrons au cœur du conflit à propos des Annales - Febvre vitupère en 1941, comme collègue de Marc Bloch, contre le «maudit contrat» qui fixe depuis 1938 les droits respectifs des deux propriétaires et qui fait de la revue après la promulgation du Statut des Juifs en octobre 1940, aux yeux des occupants, un «halb jüdische Geschäft». L'aspect le plus pénible du débat épistolaire entre le 13 avril et le 16 mai 1941, date à laquelle Marc Bloch, nullement convaincu, consent à continuer les Annales, est sans aucun doute le ton impatient avec lequel Lucien Febvre lui demande de lui abandonner, sinon de facto au moins de jure, la revue. Les difficultés de la publier sous le contrôle des allemands, Febvre les impute bien sûr à « la volonté des occupants». Mais il les attribue aussi à cette «funeste maladresse» qu'est selon lui le contrat de 1938. C'est du «juridisme massif», dit-il, et «impossible à tourner».

On peut s'indigner d'un tel manque de compréhension pour la situation précaire de Bloch et de sa famille. Quand on se veut historien on doit encore en chercher les raisons. Les textes subsistants ne permettent pas d'expliquer la démarche de Febvre en termes d'un «pétainisme», ou d'un «antisémitisme», supposés<sup>60</sup>. Une lecture superficielle pourrait identifier son désir de «maintenir» la revue, ou de «durer» sous le joug, comme ressortant de l'idéologie vichyste. Mais c'est oublier que, «[d]es mots, des phrases communes aux uns et aux autres [...] peuvent [...], chez ceux-ci et chez ceux-là, aboutir à un système tout différent »<sup>61</sup>. Le «maintenir » de Febvre traduit une volonté, partagée entre autres par l'historien juif Henri Hauser et le résistant Georges Friedmann, de sauver l'esprit critique français, héritage des Lumières. Héritage auquel Febvre associe Marc Bloch explicitement<sup>62</sup>.

La faille qui les a opposés en 1941 ne se situe donc pas entre un Lucien Febvre solidement «enraciné» dans les traditions et le sol français d'une part, et un Marc Bloch «apatride» de l'autre, comme on a pu le suggérer.

Les accusations contre Lucien Febvre de Daniel Lindenberg (Les Années souterraines) et d'Alain Guerreau («Les Annales ESC vues par un médiéviste», Lendemains. Zeitschrift für Französischstudium, vol. 6, n°24, 1981, pp. 43-51) sont faciles à parer parce qu'elles ne se fondent pas sur des recherches sérieuses.

Les remarques de Jacques Le Goff dans ses entretiens avec Marc Heurgon (Une vie pour l'histoire, Paris, La Découverte, 1996) méritent plus d'attention. Le Goff ne croit pas que Lucien Febvre a été antisémite. Mais il estime néanmoins que Febvre a considéré Marc Bloch, et les Français juifs en général, comme des Français « pas tout à fait comme les autres». Si Le Goff veut faire comprendre que les différences d'appartenance ont été ressenties comme telles à l'époque, que cette perception constitue un «fait social» dont on ferait mieux de tenir compte dans les recherches sur la texture de la société d'alors, il n'y a rien à redire. Problématique est le lien causal que Le Goff construit entre la phrase «pas tout à fait comme les autres» et l'attitude peu agréable de Lucien Febvre vis-à-vis de Marc Bloch en 1941. Par cette causalité supposée, il semble se ranger du côté de Burrin: «l'exclusion» de Marc Bloch des Annales est devenue signe d'une «accommodation » de Febvre à l'idéologie antisémite de Vichy. Marc Bloch lui-même, au contraire, a toujours réclamé sa part de responsabilité dans la décision de continuer les Annales.

Cette faille n'est pas non plus d'abord la ligne de démarcation avancée par Febvre luimême comme responsable de leur « dissidence morale ». Elle réside dans leur appréciation différente des liens contractuels. Différence entre deux individus certes, entre deux caractères. Mais qui dans le contexte de Vichy devient, en surplus, une barrière entre ceux qui restèrent plus ou moins protégés par la loi et ceux qui en furent exclus.

On commence à deviner que la rupture tragique dans la famille de Henriette Psichari, point de départ explicite du cours «Honneur et Patrie», en cache d'autres pour Lucien Febvre. Le conflit avec Marc Bloch l'a très profondément affecté, intensifiant sans doute son obsession des schismes qui marque toute sa pensée après la guerre<sup>63</sup>. Même l'analyse de son cher xvie siècle en change parfois de ton et d'accent. Dans son cours de 1945-1946 sur la Réforme, dont on a indiqué l'analogie structurelle avec «Honneur et Patrie», il rehausse de traits noirs l'élément de rupture dans un phénomène de sensibilité religieuse qu'il avait étudié auparavant en termes d'une libération de la conscience individuelle: «De cette coupure, de cette scission l'Europe a connu pendant plusieurs siècles les fruits [...] amers [...] dont nous en subissons toujours, nous, hommes de 1946, les conséquences<sup>64</sup>.»

Les notes pour sa première leçon sur la Réforme contiennent ce rappel: «Schisme. Restituer autour de ce mot un halo d'horreur.»

# D'un schisme l'autre: l'impact de l'Affaire Dreyfus

L'obsession du schisme et, surtout, l'inquiétude de Lucien Febvre face aux déchirures du tissu national, ne sont pourtant pas nées avec l'occupation et Vichy. Pour ceux de son âge, l'atmosphère fratricide des années noires évoquait, inexorablement, «les deux France» de 1900. Préfigurant le drame des Psichari et



- 63. On peut penser encore à la mort de Lucie Varga, l'ancienne collaboratrice et amie de Febvre, en 1941. Voir: Peter Schöttler, Lucie Varga. Les autorités invisibles, Paris, Cerf, 1991.
- 64. Lucien Febvre, Martin Luther. Un destin, Paris, Rieder, 1928. Voir Peter Schöttler, «Lucien Febvre, Luther und die Deutschen», in Lucien Febvre, Martin Luther, New York-Paris, Campus Verlag Frankfurt-Editions de la MSH, 1996, pp. 279-335.
- 65. Léon Werth, Déposition, Paris, p. 137.
- 66. Sur ce «phénomène de rémanence», voir: Michel Winock, «Les Affaires Dreyfus», in *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, «Points», 1990 (1re éd. de l'article 1985), pp. 157-185.
- 67. Ce qui suit est tiré du Fonds Henri Wallon (Archives Nationales, 360 AP 2) et du Fonds Lucien Febvre (IMEC).
- 68. Fils d'un architecte et petit-fils d'un sénateur et ministre, il appartient à la haute bourgeoisie parisienne. Devenu spécialiste de la psychologie enfantine, il est élu professeur au Collège de France en 1937. Voir Christophe Charle, Eva Telkès, *Les Professeurs du Collège de France*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, p. 239.
- 69. Voir: Guy Bechtel, 1907. La Grande Révolte du Midi, Paris, Robert Laffont, 1976 et Madeleine Rebérioux, La République radicale? 1898-1914, Paris, Seuil, « Points », 1975, pp. 96 et suiv.
- 70. Comme Clemenceau lui-même, qui publia en janvier 1898 le manifeste de Zola dans son journal *l'Aurore* en l'intitulant «J'accuse». Pour l'engagement de Monod, voir Madeleine Rebérioux, «Histoire, historiens et dreyfusisme», *Revue historique*, 1976, pp. 407-432; et Rémy Rioux, «Gabriel Monod. Visions de l'histoire et pratiques du métier d'historien (1889-1912)», Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, pp. 167-195.
- 71. Le débat sur le patriotisme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dont Wallon reprend les éléments majeurs, a été analysé par Michel Winock: «Socialisme et patriotisme en France (1891-1894)», Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 20, 1973, pp. 376-423.
- 72. Lettre du 1er août 1907, Fonds Lucien Febvre.
- 73. Sur «la pratique clemenciste» et la haine qu'elle a suscité à gauche, voir: Rebérioux, *La République radicale?*, op. cit., pp. 113 et 114.
- 74. Lettre du 10 août 1907; Fonds Lucien Febvre.

ravivant l'image de la France divisée du temps de sa jeunesse, Léon Werth observe en 1941: « Regard sur l'intérieur d'une famille provinciale. Le notaire et sa femme sont anti-anglais avec fureur. Son frère, médecin, et sa belle-sœur, sont gaullistes. La guerre est devenue une sorte d'Affaire Dreyfus, aux dimensions de l'univers. 65 »

Ce combat à mort entre l'honneur militaire et la patrie républicaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle semble bien avoir coulé le moule pour la réflexion de Lucien Febvre sur les significations antonymes du « sentiment national»<sup>66</sup>. On a peu de documents contemporains qui nous informent sur ses opinions pendant l'Affaire. Pour reconstituer ses prises de position et pour en mesurer les traces dans sa pensée en 1945, il faut regarder un «fait divers» légèrement postérieur à l'Affaire<sup>67</sup>.

Le 14 juillet 1907, à Paris, un ami très proche de Febvre, Henri Wallon<sup>68</sup>, est emprisonné pour avoir crié dans la rue en liesse: «Vive le 17<sup>e</sup>!», manifestant ainsi son adhésion publique à l'insubordination du régiment qui avait protégé, contre les troupes de Clemenceau, la population viticole du Midi en révolte<sup>69</sup>. «Un acte aussi stupide que criminel», lui écrit vertement son ancien maître Gabriel Monod, jugement qui ne l'empêche pas d'intervenir auprès de Clemenceau pour le faire libérer. Le débat épistolaire qui se développe entre Henri Wallon et Lucien Febvre d'une part, et Gabriel Monod de l'autre, nous permet de reconstruire les enjeux de cet incident.

Monod, réellement choqué par l'acte «séditieux» de Wallon, a été, comme l'on sait, un dreyfusard convaincu de la première heure<sup>70</sup>. Wallon fait appel à cet engagement de l'historien quand, mis en liberté, il lui répond le 4 août 1907: «Ceux de ma génération formés au spectacle et à l'école de ces événements [de l'Affaire], n'ont pas cru tous

qu'il suffisait d'avoir donné ses sympathies à cette lutte unique, qui n'aura dans l'histoire que la valeur d'un exemple stérile, si nous n'en multiplions pas les applications à tous ceux qui sont meurtris dans leur conscience par la discipline, pour qui il y aurait du crime à obéir, et quelque dégradation à suivre en toutes circonstances les ordres qui leur sont donnés.»

Suit la raison concrète de son acte: «Que l'armée nationale soit employée contre les travailleurs qui sont la majorité de la nation, c'est ce que nous jugeons inadmissible et odieux. A le dire [...] on risque d'être traité d'antimilitariste. C'est paraît-il comme au temps de l'affaire, un crime contre la patrie.»

«Patrie», concept ouvert aux interprétations divergentes. Wallon le démonte méthodiquement et constate, parlant des bourgeois français, que «leur âme généreuse de bons patriotes [...], se scandalise comme [...] d'un crime contre nature si, près d'eux dans les villes mêmes qu'ils habitent, le travailleur s'aperçoit qu'il n'a de liens et d'attaches dans son milieu que par son travail quotidien et que le chômage à tout instant peut l'obliger à émigrer, à se dépayser, à se dénationaliser peut-être »<sup>71</sup>.

Nous commençons à entrevoir dans les propos de Wallon quelques thèmes-clefs repris dans «Honneur et Patrie»: d'abord le «crime» d'obéir à l'ordre de tirer sur des Français, donc sur des frères, puis la problématisation du sentiment national. Un brouillon d'une lettre de Lucien Febvre à Monod<sup>72</sup> recoupe les arguments, sinon le style, plus colérique, de Wallon: référence à l'Affaire comme modèle d'action et de pensée critiques, démolition de l'idole bourgeoise de «Patrie», attaque violente contre le gouvernement de Clemenceau.

Dans cette défense enflammée de son ami contre le jugement de son directeur de thèse, Febvre explique que Henri, comme dans les «beaux temps de l'Affaire», croyait manifester lui aussi «pour la raison, pour la justice et pour la liberté». Henri pensait, continue Febvre, que «c'étaient les autres qui [...] représentaient [...] l'injustice et l'illégalité triomphantes; et parce qu'il leur plaisait de baptiser le tout du nom prestigieux de "sentiment national", il n'a pas cru pour autant devoir s'arrêter, abdiquer sa critique, respecter cette idole».

La politique répressive du gouvernement<sup>73</sup>, ce «système de mater le civil par la troupe », le met proprement hors de lui. Retournant le sens du terme« antimilitariste», Febvre déclare que c'est, selon lui, «quelqu'un qui, citoyen français, consent à donner 2 ans de sa vie pour se préparer à défendre son pays en cas d'agression contre un envahisseur étranger, mais qui ne veut pas les donner pour permettre à M. X, gros filateur des Vosges [...] de refuser à ses ouvriers une augmentation légitime de 0.20 centimes par jour [...]. C'est quelqu'un qui n'oubliera pas de sitôt la phrase monstrueuse [...] de Clemenceau, proférant à la tribune de son ton le plus mélodramatique [...]: "Je déclare que jamais, depuis trente-cinq ans, il n'a été commis un crime aussi grave contre la Patrie!"». Et Febvre, ahuri de la condamnation sommaire de la Commune, désespérant qu'il y ait encore « dans cette malheureuse bourgeoisie apeurée et démente un peu de conscience et de clairvoyance », s'exclame: «La Patrie! Où la met-il donc? Avec quoi la confond-il?»

Inutile de dire que Gabriel Monod ne fléchit pas. Dans sa réponse à Lucien Febvre, d'ailleurs très chaleureuse, il réserve la signification universaliste, donc le sceau de la légitimité, à l'Affaire seule, en reléguant les conflits sociaux de 1907 au domaine des problèmes partiels<sup>74</sup>. Aussi ne croit-il pas opportun, ayant manifestement plus de confiance dans les acquis républicains que ses élèves,

de recourir aux procédés révolutionnaires. D'autant moins, ajoute-t-il, que: «si on se place à ce point de vue, tout devient une question de force.»

#### En guise de conclusion

On doit concéder à Monod que l'enjeu de 1907 est différent de celui de l'Affaire; les grèves de cette année-là ressortent d'une confrontation de classes plutôt que d'un conflit entre principes politiques. La prise de position radicale de Febvre et de Wallon, sympathisant tous les deux avec le syndicalisme révolutionnaire, est un acte de défi contre une bourgeoisie sans aucun doute «injuste» et exploiteuse, mais qui reste, malgré cela, bien républicaine. En d'autres termes, le combat ne se déroule plus entre un élitisme aux fidélités verticales (Honneur) d'une part, et une justice égalitaire (Patrie) de l'autre mais, une fois l'«Honneur» vaincu avec la réintégration de Dreyfus, entre deux courants dans le camp même de la «Patrie». De façon analogue s'articule l'écart entre l'antonymie de 1907 et celle de 1945. Dans «Honneur et Patrie» s'opposent de nouveau, tout comme dans l'Affaire, deux principes d'autorité et de lien social.

L'incident de 1907 est pourtant révélateur. L'effort même des deux amis pour traduire leur pensée en arguments dreyfusards témoigne de l'impact de l'épisode dans leur formation politique. Ils ont appris à déconstruire des concepts-idoles comme Patrie, à repenser les limites de l'acceptable, du légitime. Le «refus d'obéissance» du 17e Régiment leur a paru justifié parce qu'ils questionnaient la légitimité du gouvernement répressif de Clemenceau. C'est exactement ce que Monod n'a pas pu accepter.

«Refus d'obéissance»: ce titre du tract de Jean Giono (1937) nous donne l'occasion de terminer cet article par un avertissement. Car s'il peut y avoir des analogies in terminis entre l'expression du pacifiste notoire et l'horreur de Febvre devant la mentalité moutonnière, le «obéir sans murmurer», il a y une différence fondamentale quant au contenu. En 1907, dans sa définition de l'« antimilitariste », Febvre se déclarait prêt, on l'a vu, à se battre contre un ennemi-agresseur. Il passait à l'acte pendant la guerre de 1914-1918, qui, expliquet-il en 1920 devant ses étudiants à Strasbourg, était une guerre défensive, donc légitime.

La question de la légitimité est posée de nouveau en 1938 quand Hitler s'empare de la Tchécoslovaquie, menaçant de ce fait les puissances démocratiques et la paix européenne. Dans une lettre à son ami et Ministre des Travaux Publics, Anatole de Monzie, d'ailleurs munichois invétéré, Febvre lui fait part de son dégoût de la France molle et sans défense devant les exigences brutales de Hitler. Tout écœuré qu'il soit à la pensée d'une autre guerre, il est de l'avis de Romain Rolland et de Paul Langevin, qui demandent à Daladier de prendre des «mesures énergiques» pour parer aux ambitions expansionnistes de l'Allemagne. Febvre se fâche explicitement contre Giono et Alain, défenseurs de la paix à tout prix, même au prix, semble-t-il, d'une Europe allemande. Dans son cours «Honneur et Patrie», dispensé après la guerre mais conçu en 1943 et dont on vient de faire l'archéologie intellectuelle, c'est la mentalité vichyste qu'il condamne, l'obéissance aveugle à Pétain, à un système autoritaire et oppresseur qui, ayant rompu l'égalité des liens socio-civiques représentés par «Patrie», avait perdu toute légitimité.

Sur ce point là, Lucien Febvre était avec Marc Bloch, sur le même rivage.